

# **BUCTRIL® M**

## **HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE**



<b>GROUPE</b>	<b>4 &amp; 6</b>	<b>HERBICIDES</b>
---------------	------------------	-------------------

Pour BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE,  
**LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique),**  
**MAÏS (cultivé et sucré), SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINE DE L'APISTE DES**  
**CANARIES, SEMIS DE GRAMINÉES, GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIS,**  
SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE

**AGRICOLE**

### **PRINCIPE ACTIF:**

Bromoxynil (présent sous forme d'esters octanoïques et heptanoïques mélangés) .... 280 g/L  
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle) .... 280 g.e.a./L

**N° D'HOMOLOGATION 18022 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**AVERTISSEMENT  
POISON**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.  
Suite 100, 3131 114<sup>th</sup> Avenue SE  
Calgary, AB T2Z 3X2

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'URGENCE suivant 1-800-334-7577  
(24 heures par jour)

**CONTENU NET: [1 L – Vrac]**

BUCTRIL est une marque déposée de Bayer.

## PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Enlever sans tarder tout concentré de la peau ou des yeux. Éviter de travailler dans la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application. Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics. Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics. N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

**INTERVALLES SÉCURITAIRES DE PÂTURAGE:** Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable.

Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Lorsque ce produit est appliqué dans un mélange en cuve, toujours respecter le délai d'attente maximal (avant la récolte) indiqué sur les étiquettes des produits d'association. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Ce produit est également toxique pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant les épandages. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'un épandage direct, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement. Éviter de contaminer les cours d'eau, étangs, rivières ou autres sources d'eau.

Toxique pour les organismes aquatiques. Respectez les zones tampons prescrites dans le MODE D'EMPLOI.

**Ruissellement:** Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**Lessivage:** L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux et loam sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

#### **PREMIERS SOINS:**

Éloigner la personne du lieu contaminé, enlever les vêtements contaminés. Garder le patient confortablement installé au chaud et au repos.

**Contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Desserrer les vêtements qui gênent. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le personnel médical devrait contacter le Service de renseignements médicaux de Bayer au numéro sans frais : 1-800-334-7577. Ce produit contient un solvant d'hydrocarbures aromatiques. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

#### **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE:**

Cette préparation de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

#### **ÉLIMINATION:**

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT À REMPLISSAGES MULTIPLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

##### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE:**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

##### **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**BUCTRIL® M**  
**HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE**



<b>GROUPE</b>	<b>4 &amp; 6</b>	<b>HERBICIDES</b>
---------------	------------------	-------------------

Pour BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE,  
LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique),  
MAÏS (cultivé et sucré), SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINE DE L'APISTE DES  
CANARIES, SEMIS DE GRAMINÉES, GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIS,  
SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE

**AGRICOLE**

**PRINCIPE ACTIF:**

Bromoxynil (présent sous forme d'esters octanoïques et heptanoïques mélangés) ..... 280 g/L  
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle) .... 280 g.e.a./L

**N° D'HOMOLOGATION 18022 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**AVERTISSEMENT  
POISON**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.  
Suite 100, 3131 114<sup>th</sup> Avenue SE  
Calgary, AB T2Z 3X2

**EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO  
D'URGENCE SUIVANT 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)**

BUCTRIL est une marque déposée de Bayer.

## PRÉCAUTIONS:

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Enlever sans tarder tout concentré de la peau ou des yeux. Éviter de travailler dans la buée de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Jeter tout les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application. Ne pas utiliser dans des zones résidentielles, c'est-à-dire dans des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics. Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics. N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

**INTERVALLES SÉCURITAIRES DE PÂTURAGE:** Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Lorsque ce produit est appliqué dans un mélange en cuve, toujours respecter le délai d'attente maximal (avant la récolte) indiqué sur les étiquettes des produits d'association. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

**MISES EN GARDE ENVIRONNMENTALES:**

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Ce produit est également toxique pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les organismes aquatiques. Respectez les zones tampons prescrites dans le MODE D'EMPLOI.

**Ruissellement:**

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**Lessivage:**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sable, sable loameux et loam sableux) et/ou là où la nappe phréatique est peu profonde.

**PREMIERS SOINS:**

Éloigner la personne du lieu contaminé, enlever les vêtements contaminés. Garder le patient confortablement installé au chaud et au repos.

**Contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Desserrer les vêtements qui gênent. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le personnel médical devrait contacter le Service de renseignements médicaux de Bayer au numéro sans frais : 1-800-334-7577. Ce produit contient un solvant d'hydrocarbures aromatiques. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

### **CONDITIONS D'ENTREPOSAGE:**

Cette préparation de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrais, plantes et aliments. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée.

### **ÉLIMINATION:**

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT À REMPLISSAGES MULTIPLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉUTILISABLE:**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

#### **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE**

**DÉPARTIR :** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **MODE D'EMPLOI:**

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Pour de meilleurs résultats, traiter les mauvaises herbes au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais avant que la culture abrite les mauvaises herbes.

**PULVÉRISATEUR:** Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les pastilles de buses pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. On ne recommande pas les buses à miroir (floodjet).

#### **PULVÉRISATEUR AGRICOLE:**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification grossière de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Faire les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

**MÉLANGE:** Remplir à moitié le réservoir d'eau propre. Ajouter la quantité requise de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable et bien agiter. Remplir complètement le réservoir et agiter encore avant l'emploi.

## **PULVÉRISATION AÉRIENNE (sur blé, orge et avoine seulement):**

### **Directions de Pulvérisation Aérienne:**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent soufflé en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation:**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées. Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE L'UTILISEZ PAS à cette fin. NE CONTAMINEZ PAS les sources d'eau potable ou l'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire:**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Les préposés à l'application par voie aérienne doivent porter un pantalon long et une chemise à manches longues. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un pantalon long et une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. L'aéronef doit être muni d'une cabine fermée. Le préposé au mélange et au chargement et le préposé à l'application doivent être deux personnes différentes. Le recours à des signaleurs humains est interdit.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit:

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

**Volume:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable ne doit pas être appliqué à des volumes inférieurs à 20 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

### ZONES TAMPONS:

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourniers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		moins de 1 m	supérieure à 1 m	moins de 1 m	supérieure à 1 m		
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures	1	1	1	1	4	
Pulvérisation aérienne	Avoine	Voilure fixe	15	2	1	1	60
		Voilure tournante	15	1	1	1	50
	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	60
		Voilure tournante	20	3	1	1	50

Les zones tampons associées à ce produit, lorsque celui-ci est appliqué au moyen d'un pulvérisateur pneumatique, peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable contient un herbicide appartenant à la fois au groupe 4 et au groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer des plantes naturellement résistantes à BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable et à d'autres herbicides du groupe 4 et du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable ou les herbicides du même groupe 4 et groupe 6 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847.

### GUIDE DE SÉLECTION DE PAGES

	BLÉ	ORGE	AVOINE	MAÏS (cultivé et sucré)	SEIGLE D'AUTOMNE	LIN	GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES	SEMIS DE GRAMINÉES	GRAMINÉES DÉJA ÉTABLIES	SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable	17	31	38	40	42	43	47	48	49	50
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + MCPA	18	32	39							
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + AVENGE 200C	19	33								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACHIEVE LIQUIDE	19	34								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ALLY	20	35								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + L'HERBICIDE HORIZON MÉLANGE EN RÉSERVOIR	21									
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + PUMA ADVANCE	22	36								

BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + REFINE SG + PUMA ADVANCE	23	37								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACCORD	24					48				
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACCORD + AVENGE 200-C	25									
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + REFINE SG	26	35								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + EVEREST 2.0	27									
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + AXIAL 100EC or AXIAL BIA	28	38								
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + VARRO	28									
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ATRAZINE										
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + SELECT ou CENTURION						40				
BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + POAST ULTRA						41				

Pour les mélanges en réservoir, lire les étiquettes de tous les autres produits pour la période d'application appropriée. (1) Certaines variétés.

## **BLÉ (printemps, dur et hiver)**

**(sans contre-ensemencement de légumineuses)**

### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étandard. Le blé d'hiver peut être traité entre le stade de 2 - 4 feuilles à l'automne ou au début de la croissance et le stade de la feuille étandard au printemps.

**DOSE D'APPLICATION :** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 4  
feuilles**

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 6  
feuilles**

PMRA Approved v2  
2019-5657  
2019-12-11

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

**Du stade de plantules de 2 à 12 feuilles**

Laitue scariole\*\*\*\*\*

**Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

*\*\*\*\*\* Répression seulement dans le ble d'hiver seulement*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + MCPA**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étandard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé au réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.

**NOTE:** MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations puissent être utilisées. Lire les précautions et les restrictions de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul, plus les suivantes:

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**  
Ortie royale\*

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**  
Colza spontané (y compris canola)

*\* Au-delà du stade de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.*

+ AVENGE 200-C\*  
(blé de printemps et blé dur)

\*AVENGE 200-C est une marque déposée de Amvac Chemical Corporation. Observer toutes les précautions, restrictions et recommandations d'application de l'étiquette d'AVENGE 200- C.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps et le blé dur peuvent être traités au stade de 2 - 6 feuilles. La folle avoine doit avoir de 3 - 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges doivent être au stade de plantules. Un maximum de 1 application par année.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé au réservoir avec 3,50 - 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C OU 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable plus 275 g/ha de matière active de MCPA ester, mélangés au réservoir avec 3,50 - 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C.

**NOTE:** On doit ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable au réservoir en premier, agiter, puis ajouter AVENGE 200-C. AVENGE 200-C ne peut être utilisé que dans certaines variétés de blé de printemps et blé dur. Lire l'étiquette d'AVENGE 200-C.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul ou mélangé avec MCPA plus la folle avoine.

+ ACHIEVE LIQUIDE  
(blé de printemps et blé dur)

\*ACHIEVE et \*\*TURBOCHARGE sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette de ACHIEVE LIQUIDE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACHIEVE LIQUIDE doivent être fait sur le blé de printemps à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 de l'échelle de Zadoks ou BBCN), quand la folle avoine possède de 1 à 6 feuilles (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,22 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN) et lorsque la sétaire verte (millet sauvage) compte de 1 à 5 feuilles (stades 11,20 à 14,21 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN). Se référer au schéma sur l'étiquette du ACHIEVE LIQUIDE.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 0,5 L/ha d'ACHIEVE LIQUIDE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du TURBOCHARGE\*\* au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L de TURBOCHARGE par 100 L de bouillie). Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles du BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul de même que la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).

**NOTE:** Les mélanges de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACHIEVE LIQUIDE peuvent être utilisés sur tous les cultivars de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et de blé dur.

Appliquer ce mélange seulement sur le blé de printemps or le blé dur NON CONTRE- ENSEMENCÉS DE LÉGUMINEUSES.

+ ALLY\*

\*ALLY est une marque déposée de E.I. duPont de Nemours et Compagnie.

**NOTE:** Veuillez vous référer à l'étiquette du produit ALLY pour prendre toutes les précautions et tenir compte des restrictions concernant le pH du sol, les rotations de cultures et le nettoyage du pulvérisateur.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps (non contre-ensemencé avec d'autres cultures) peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** Le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à la dose de 1 L/ha peut être mélangé en réservoir avec le produit ALLY à la dose de 7,5 g/ha avec un surfactant tel qu'exigé sur l'étiquette du ALLY. En premier lieu, ajouter le produit ALLY au volume d'eau requis dans le réservoir, agiter, puis ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable, agiter, puis ajouter le surfactant. Pour des remplissages répétés du réservoir, préparer un mélange ALLY/eau et ajouter ce dernier au volume d'eau requis dans le réservoir avant d'ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles du BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul à la dose recommandée, de même que l'ortie royale jusqu'au stade 8 feuilles (4 paires de feuilles), et le mouton des oiseaux jusqu'à 7 cm de hauteur. Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lors de la première levée massive des mauvaises herbes lorsqu'elles sont jeunes et en pleine croissance.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + L'HERBICIDE HORIZON\*  
MÉLANGE EN RÉSERVOIR  
(blé de printemps et blé dur)**

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie Britannique seulement.

\*HORIZON et \*\*SCORE sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application de L'HERBICIDE HORIZON MÉLANGE EN RÉSERVOIR, contenues dans le livret. Le mélange en réservoir de l'herbicide HORIZON est constitué de HORIZON 240 EC et de l'adjuvant SCORE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + L'HERBICIDE HORIZON MÉLANGE EN RÉSERVOIR devraient être faits sur le blé de printemps et le blé dur à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 sur

l'échelle de croissance Zadoks ou BBCN), et quand la folle avoine ou la graine de l'alpiste des Canaries spontanée est au stade 1 à 6 feuilles et avant l'apparition de la quatrième talle, quand l'avoine (cultivé) spontanée est au stade 3 à 6 feuilles et avant l'apparition de la quatrième talle, et quand la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, ou l'ivraie de Perse est au stade 1 à 5 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** Utiliser 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 230 mL/ha d'HORIZON 240 EC plus l'adjuvant SCORE\*\* à une concentration de 0,8% v/v (c.-à.-d. 800 mL/ha de SCORE dans 100 L/ha d'eau) pour la suppression de la folle avoine, l'avoine (cultivée) spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, et la graine de l'alpiste des Canaries spontanée. Pour supprimer les mauvaises herbes précédentes plus l'ivraie de Perse, utiliser 290 mL/ha d'HORIZON 240 EC plus l'adjuvant SCORE à une concentration de 1% v/v (c.-à.-d. 1 L/ha de SCORE avec 100 L/ha d'eau). Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul en plus de que la folle avoine, l'avoine (cultivé) spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et l'ivraie de Perse.

**NOTE:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + L'HERBICIDE HORIZON MÉLANGE EN RÉSERVOIR peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et le blé dur.

Pulvériser ce mélange seulement sur le blé qui est NON CONTRE-ENSEMENCÉ AVEC DES LÉGUMINEUSES. Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité du mélange en réservoir peut être réduite.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + PUMA ADVANCE\***  
**(blé de printemps et blé dur)**

Pour utilisation dans l'est du Canada, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\* PUMA ADVANCE est une marque déposée de Bayer.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette de PUMA ADVANCE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins 55 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans 35-40 litres d'eau à l'hectare.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec PUMA ADVANCE doivent être effectués sur le blé de printemps et le blé dur au stade de 1 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles du blé de printemps et du blé dur peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 1,02 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul, en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 0,51 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul, en plus de la sétaire verte (millet sauvage).

**NOTE:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + PUMA ADVANCE mélangés en réservoir peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale) et le blé dur.

Ne pas traiter si une pluie est prévue dans l'heure qui suit la pulvérisation.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + REFINE SG\* + PUMA ADVANCE\*\*  
(blé de printemps et blé dur)**

Pour utilisation dans l'est du Canada, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\*REFINE SG est une marque déposée de E.I. Dupont de Nemours et Compagnie \*\*PUMA ADVANCE est une marque déposée de Bayer.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations pour la période d'application mentionnées sur les étiquettes de REFINE SG et PUMA ADVANCE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins de 55 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans 35-40 litres d'eau à l'hectare.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + REFINE SG+ PUMA ADVANCE doivent être effectués sur le blé de printemps et le blé dur au stade de 2 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles du blé de printemps et du blé dur peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 10 g/ha de REFINE SG + 1,02 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 10 g/ha de REFINE SG + 0,51 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + ACCORD\***  
**(blé de printemps et blé dur) (non contre-ensemencé de plantes fourragères)**

Pour utilisation dans les provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\*ACCORD est une marque de commerce de BASF Canada Inc.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les instructions pour les rotations de culture, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette de ACCORD.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 L d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps peut être traité à partir du stade 2 à 5 feuilles, la sétaire verte au stade 1 à 5 feuilles avec un maximum de 2 talles, l'échinochloa pied-de-coq au stade 1 à 5 feuilles, le gaillet grateron au stade 1 à 3 verticilles, le lin spontané à une hauteur de 1 à 8 cm et les mauvaises herbes à feuilles larges au stade de plantules tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable employé seul.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec ACCORD à une dose de 135 à 165 g/ha et l'adjuvant MERGE à une concentration de 1% v/v (c'est-à-dire 1 L par 100 L de bouillie). Le niveau de suppression de la sétaire verte peut être amélioré en utilisant la dose de 165 g/ha de ACCORD dans le mélange en réservoir. Si les graminées nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges ne sont pas au stade recommandé pour le traitement au même moment, des applications séparées devraient être effectuées. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul ainsi que la sétaire verte (incluant les biotypes résistants des groupes 1 et 3), le lin spontané, le gaillet grateron et l'échinochloa pied-de-coq.

**NOTE:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACCORD mélangés en réservoir peuvent être utilisés sur le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé dur et le blé extra fort de l'Ouest Canadien.

Ne pas faire paître les animaux ou couper pour le foin dans un délai de 77 jours après l'application.

Ne pas appliquer ACCORD sur le même champ plus souvent qu'une fois à tous les deux ans. Cependant, dans l'éventualité de l'échec d'une culture, il est possible de semer à nouveau du blé de printemps et du blé dur dans les champs traités avec ACCORD.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + ACCORD\* + AVENGE 200-C\***  
**(blé de printemps) (non contre-ensemencé de plantes fourragères)**

Pour utilisation dans les provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\*ACCORD est une marque de commerce de BASF Canada Inc.

\*AVENGE 200-C est une marque déposée de Amvac Chemical Corporation.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les instructions pour les rotations des cultures, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette de ACCORD et AVENGE 200-C. AVENGE 200-C peut causer des dommages à la culture.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 L d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps peut être traité à partir du stade 2 à 5 feuilles, la folle avoine au stade 3 à 5 feuilles, la sétaire verte au stade 1 à 5 feuilles avec un maximum de 2 talles, l'échinochloa pied-de-coq au stade 1 à 5 feuilles, le gaillet grateron au stade 1 à 3 verticilles, le lin spontané à une hauteur de 1 à 8 cm et les mauvaises herbes à feuilles larges au stade de plantules tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable employé seul.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec ACCORD à une dose de 135 à 165 g/ha et l'adjuvant MERGE à une concentration de 1% v/v (c'est-à-dire 1 L par 100 L de bouillie) plus AVENGE 200-C à une dose de 3,5 L/ha. Le niveau de suppression de la sétaire verte peut être amélioré en utilisant la dose de 165 g/ha de ACCORD dans le mélange en réservoir. Si les graminées nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges ne sont pas au stade recommandé pour le traitement au même moment, des applications séparées devraient être effectuées. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul ainsi que la sétaire verte (incluant les biotypes résistants des groupes 1 et 3), le lin spontané, le gaillet grateron, l'échinochloa pied-de-coq et la folle avoine (1 à 200 plants par mètre carré).

**NOTE:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACCORD + AVENGE 200-C mélangé en réservoir peut être pulvérisé seulement sur certains cultivars de blé de printemps. Consulter l'étiquette de AVENGE 200-C.

Ne pas faire paître les animaux ou couper pour le foin dans un délai de 77 jours après l'application.

Ne pas appliquer ACCORD sur le même champ plus souvent qu'une fois à tous les deux ans. Cependant, dans l'éventualité de l'échec d'une culture, il est possible de semer à nouveau du blé de printemps dans les champs traités avec ACCORD.

**+ REFINE SG\***  
**(Blé d'hiver, de printemps et dur)**

\* REFINE SG est une marque déposée de E.I. Dupont de Nemours et Compagnie.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions mentionnées sur l'étiquette de REFINE SG et les recommandations pour la période d'application.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins d'un volume d'eau de 55 litres à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 25-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps (non contre-ensemencé avec d'autres cultures) peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec REFINE SG à une dose de 10 g/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette de REFINE SG. Ajouter d'abord REFINE SG à la quantité d'eau nécessaire dans le réservoir, agiter et ajouter alors BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable, agiter et ajouter finalement le surfactant. Pour les remplissages répétés du réservoir, préparer une bouillie de REFINE SG et d'eau et l'ajouter à la quantité d'eau requise dans le réservoir avant d'ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles). Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**+ EVEREST\* 2.0  
(Blé de printemps)**

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie Britannique seulement.

\* EVEREST est une marque déposée de Arysta LifeScience Corporation.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette d'EVEREST 2.0.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangés en réservoir avec EVEREST 2.0 doivent être effectués sur le blé de printemps au stade de 1 à 4 feuilles sur la tige principale et présence de 2 talles. Un traitement après le stade 4 feuilles du blé de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer sur la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage) ayant un maximum de 4 feuilles et 2 talles, sur l'amarante à racine rouge, le canola spontané et la renouée scabre avant le stade 6 feuilles, et sur le tabouret des champs avant le stade 9 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec EVEREST 2.0 à une dose de 72 mL/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette d'EVEREST 2.0 à une concentration de 0,25% v/v (c'est-à-dire 250 mL avec 100 L d'eau). Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul ainsi que la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec EVEREST 2.0 à une dose de 36 mL/ha.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul ainsi que la sétaire verte (millet sauvage).

**NOTE:** Le mélange en cuve BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + EVEREST peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé de force roux de printemps, le blé de printemps des Prairies, le blé tendre blanc de printemps et le blé d'utilité générale). Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni donner comme fourrage aux bêtes. Les grains de blé ou le chaume provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 80 jours. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement.

**+ AXIAL\* 100EC ou AXIAL BIA  
(Blé de printemps)**

Pour utilisation dans les provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\*AXIAL et \*\*ADIGOR sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette d'AXIAL 100EC ou d'AXIAL BIA.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps peut être traité avant le stade de la feuille étendard, et quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles, avant la quatrième talle.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec AXIAL 100 EC à une dose de 600 mL/ha et plus l'adjuvant ADIGOR à une dose de 700 mL/ha ou avec AXIAL BIA à une dose de 1200 mL/ha. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'avoine (cultivé) spontanée, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et le panic millet.

**NOTE:** Le mélange en cuve BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + AXIAL 100EC ou AXIAL BIA peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps. Une seule application par année est autorisée. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 60 jours pour les grains et le chaume et de 30 jours pour le foin et le pâturage du bétail. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. N'appliquer ce mélange en cuve que sur le blé qui N'EST PAS CONTRE-ENSEMENCÉ DE LÉGUMINEUSES.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + VARRO  
(blé de printemps et blé dur)**

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie Britannique seulement.

\* VARRO est une marque déposée de Bayer.

Suivre les précautions, les restrictions et les recommandations en matière de périodes d'application qui figurent sur l'étiquette de VARRO.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour l'application au sol, appliquer dans 50 à 93.5 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 28-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le blé de printemps et le blé dur peut être traité entre le stade de 4 feuilles jusqu'à le stade de 6 feuilles/3 talles mais avant la montaison (présence du premier nœud). Meilleur contrôle des mauvaises herbes est atteint lorsque l'application est faite pour les espèces en stade de croissance décrit sur les étiquettes de THUMPER et VARRO.

**DOSE D'APPLICATION:** Mélanger 1 L/ha de THUMPER à 0,5 L/ha de VARRO.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Même liste que sur les étiquettes de THUMPER et VARRO.

**BLÉ (d'hiver) (contre-ensemencement avec le trèfle rouge)**

Pour utilisation dans l'est du Canada seulement.

## BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans un volume d'AU MOINS 200 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Traiter au printemps lorsque le trèfle rouge est au stade de la première à la troisième feuille trifoliée et lorsque le blé d'hiver assure un couvert végétal protecteur au dessus du trèfle rouge. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étandard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

**NOTE:** L'utilisation de ce produit peut causer des brûlures foliaires ou un brunissement des feuilles temporaire dans des conditions défavorables, particulièrement si le produit est appliqué avant ou durant des périodes où les conditions climatiques sont chaudes et humides. Ne pas traiter si le trèfle rouge subit un stress. Éviter le recoupement des jets de pulvérisation car des dommages sévères à la culture pourraient survenir.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:

#### Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

#### Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles

Morelle à trois fleurs

#### Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

#### Du stade de plantules de 2 à 12 feuilles

Laitue scariole\*\*\*\*\*

#### Vivaces: Répression des parties aériennes

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

*\*\*\*\*\* Répression seulement*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**ORGE (sans contre-ensemencement de légumineuses)**

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

**Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + MCPA**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.

**N.B.** MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations puissent être utilisées. Lire les précautions et les restrictions de l'étiquette du MCPA. Ajouter en premier le MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul, plus les suivantes:

**Du stade de plantules  
Jusqu'au stade de 4 feuilles**  
Ortie royale\*

**Du stade de plantules  
Jusqu'au stade de 8 feuilles**  
Colza spontané (y compris canola)

\* Au-delà du stade de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.

**+ AVENGE 200-C\***

\*AVENGE 200-C est une marque déposée de Amvac Chemical Corporation. Observer toutes les précautions, restrictions et recommandations d'application de l'étiquette d'AVENGE 200- C.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge peut être traitée au stade de 2 - 6 feuilles. La folle avoine doit avoir de 3 - 5 feuilles et les mauvaises herbes à feuilles larges doivent être au stade de plantules.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 3,50 - 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C **OU** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable plus 275 g/ha de matière active de MCPA ester, mélangées en réservoir avec 3,50 - 4,25 L/ha d'AVENGE 200-C. Un maximum de 1 application par année.

**N.B.** On doit ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable au réservoir en premier, agiter, puis ajouter AVENGE 200-C.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul ou mélangé avec MCPA *plus* la folle avoine.

**+ ACHIEVE LIQUIDE  
(orge de printemps seulement)**

\*ACHIEVE et \*\*TURBOCHARGE sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les instructions pour les rotations des cultures, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette d'ACHIEVE LIQUIDE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACHIEVE LIQUIDE doivent être fait sur l'orge de printemps à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,21 de l'échelle de Zadoks ou BBCN), quand la folle avoine possède de 1 à 6 feuilles (toutes les feuilles y compris les talles) (stades 11,20 à 14,22 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN) et lorsque la sétaire verte (millet sauvage) compte de 1 à 5 feuilles (stades 11,20 à 14,21 d'après l'échelle de Zadoks ou BBCN). Se référer au schéma sur l'étiquette du ACHIEVE LIQUIDE.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 0.5 L/ha d'ACHIEVE LIQUIDE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge\*\* au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie). Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles du BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul de même que la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).

**NOTE:** Les mélanges de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + ACHIEVE LIQUIDE peuvent être utilisés sur tous les cultivars d'orge à 2 ou 6 rangs (orge de maltage ou variétés d'utilité générale y compris les cultivars nains et nus).

Appliquer ce mélange seulement sur l'orge de printemps NON CONTRE-ENSEMENCÉE DE LÉGUMINEUSES.

+ ALLY\*

\*ALLY est une marque déposée de E.I. duPont de Nemours et Compagnie.

**NOTE:** Vous référer à l'étiquette du produit ALLY pour prendre toutes les précautions et tenir compte des restrictions concernant le pH du sol, les rotations de cultures et le nettoyage du pulvérisateur.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge (non contre-ensemencée avec d'autres cultures) peut être traitée à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** Le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à la dose de 1 L/ha peut être mélangé en réservoir avec le produit ALLY à la dose de 7,5 g/ha avec un surfactant tel qu'exigé sur l'étiquette du ALLY. En premier lieu, ajouter le produit ALLY au volume d'eau requis dans le réservoir, agiter, puis ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable, agiter, puis ajouter le surfactant. Pour des remplissages répétés du réservoir, préparer un mélange ALLY/eau et ajouter ce dernier au volume d'eau requis dans le réservoir avant d'ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles du BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul à la dose recommandée, de même que l'ortie royale jusqu'au stade 8 feuilles (4 paires de feuilles), et le mouron des oiseaux jusqu'à 7 cm de hauteur. Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer lors de la première levée massive des mauvaises herbes lorsqu'elles sont jeunes et en pleine croissance.

+ REFINE SG\*  
(orge de printemps)

\*REFINE SG est une marque déposée de E.I. Dupont de Nemours et Compagnie.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application retrouvées sur l'étiquette de REFINE SG.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins d'un volume d'eau de 55 litres à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 25-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge de printemps (non contre-ensemencée avec d'autres cultures) peut être traitée à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec REFINE SG à une dose de 10 g/ha et un surfactant tel que mentionné sur l'étiquette de REFINE SG. Ajouter d'abord REFINE SG à la quantité d'eau nécessaire dans le réservoir, agiter et ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable, agiter et ajouter finalement le surfactant. Pour les remplissages répétés du réservoir, préparer une bouillie de REFINE SG et d'eau et l'ajouter à la quantité d'eau requise dans le réservoir avant d'ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles). Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**+ PUMA ADVANCE\***  
**(orge de printemps)**

Pour utilisation dans l'est du Canada, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\*PUMA ADVANCE est une marque déposée de Bayer.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations pour la période d'application retrouvées sur l'étiquette de PUMA ADVANCE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins 55 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans 35-40 litres d'eau à l'hectare.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec PUMA ADVANCE doivent être effectués sur l'orge de printemps à partir du moment où il y a 2 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles de l'orge de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 1,02 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul, en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 0,51 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul, en plus de la sétaire verte (millet sauvage).

**NOTE:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + PUMA ADVANCE mélangé en réservoir peut être utilisé sur toutes les variétés de l'orge de printemps. Ne pas traiter si une pluie est prévue dans l'heure qui suit la pulvérisation.

**+ REFINE SG\* + PUMA ADVANCE\*\*  
(orge de printemps):**

Pour utilisation dans l'est du Canada, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\* REFINE SG est une marque déposée de E.I. Dupont de Nemours et Compagnie \*\* PUMA ADVANCE est une marque déposée de Bayer.

**NOTE:** Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations pour la période d'application mentionnées sur les étiquettes de REFINE SG et PUMA ADVANCE.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans au moins de 55 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans 35-40 litres d'eau à l'hectare.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les traitements de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + REFINE SG + PUMA ADVANCE doivent être effectués sur l'orge de printemps au stade de 2 à 6 feuilles sur la tige principale et présence de 3 talles. Un traitement après le stade 6 feuilles de l'orge de printemps peut causer des dommages à la culture. Appliquer quand les graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 10 g/ha de REFINE SG + 1,02 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 10 g/ha de REFINE SG + 0,51 L/ha de PUMA ADVANCE. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:** Celles retrouvées dans la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul à la dose recommandée, ainsi que l'ortie royale jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles) et le mouron des oiseaux jusqu'au stade 6 feuilles (3 paires de feuilles), de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur la première cohorte importante de jeunes mauvaises herbes en croissance active.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + AXIAL\* 100EC or AXIAL BIA  
(orge de printemps)**

Pour utilisation dans les provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

\* AXIAL et \*\*ADIGOR sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Respecter toutes les précautions lors du mélange et de la pulvérisation, les restrictions et les recommandations concernant la période d'application mentionnées sur l'étiquette d'AXIAL 100EC ou d'AXIAL BIA.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50-100 litres d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'orge de printemps peut être traitée avant le stade de la feuille étendard, et quand les mauvaises herbes graminées annuelles sont entre le stade de 1 à 6 feuilles, avant la quatrième talle.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à une dose de 1 L/ha mélangé en réservoir avec AXIAL 100EC à une dose de 600 mL/ha et plus l'adjuvant ADIGOR à une dose de 700 mL/ha ou avec AXIAL BIA à une dose de 1200 mL/ha. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul en plus de la folle avoine, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'avoine (cultivé) spontanée, la graine de l'alpiste des Canaries spontanée, et le panic millet.

**NOTE :** Le mélange en cuve BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + AXIAL 100EC ou AXIAL BIA peut être utilisé sur toutes les variétés de l'orge de printemps. Une seule application par année est autorisée. Après le traitement, observer un délai d'attente avant la récolte de 60 jours pour les grains et le chaume et de 30 jours pour le foin et le pâturage du bétail. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. N'appliquer ce mélange en cuve que sur l'orge de printemps qui N'EST PAS CONTRE-ENSEMENCÉE DE LÉGUMINEUSES.

#### **AVOINE (sans contre-ensemencement de légumineuses)**

##### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 20-40 L/ha. Pour obtenir de meilleurs résultats lorsque la culture a un feuillage dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes sont: saponaire des vaches, renouée, ortie royale, amarante ou chardon des champs, un volume de 40 L/ha est recommandé.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'avoine peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage

PMRA Approved v2  
2019-5657  
2019-12-11

Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

Vélar fausse-girolée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

**Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + MCPA**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. Pour l'application aérienne, appliquer dans un volume d'eau de 30-40 L/ha.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** L'avoine peut être traitée entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 275 g/ha de matière active de MCPA. Un maximum de 1 application par année.

**NOTE:** MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres préparations puissent être utilisées. Lire les précautions et les restrictions de l'étiquette MCPA. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul, plus les suivantes:

**Du stade de plantules**

**Jusqu'au stade de 4 feuilles**

Ortie royale\*

**Du stade de plantules**

**Jusqu'au stade de 8 feuilles**

Colza spontané (y compris canola)

*\*Au-delà de 4 feuilles, il est peu probable que l'ortie royale soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.*

**MAÏS** (cultivé et sucré)

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 200 - 300 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le maïs doit être traité par une application à la volée en post-levée, au dosage recommandé AU STADE DE 4 - 6 FEUILLES. En cas d'application après le stade de 6 feuilles le maïs sera endommagé.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

**NOTE:** Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). Le travail du sol après l'application n'est pas recommandé. **NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.**

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

**Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + ATRAZINE**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 200 - 300 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. **NE PAS** appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le maïs doit être traité AU STADE DE 4 - 6 FEUILLES. En cas d'application après le stade de 6 feuilles le maïs sera endommagé.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 1,10 - 2,25 kg/ha de matière active d'atrazine. Ajouter en premier l'atrazine au réservoir, bien mélanger, puis ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable. Un maximum de 1 application par année.

**NOTE:** Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). Le travail du sol après l'application n'est pas recommandé. **NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, NI UTILISER DES PRÉPARATIONS D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.** Lire les instructions, précautions et restrictions de l'étiquette d'atrazine, surtout au sujet des restrictions de culture pour l'année suivante.

### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul plus les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'atrazine.

### **SEIGLE D'AUTOMNE (sans contre-ensemencement de légumineuses)**

#### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le seigle d'automne peut être traité entre le début de la croissance et le début du stade de la feuille étendard au printemps.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

#### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

#### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

#### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

#### **Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

### **LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)**

#### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Les résultats sont meilleurs quand le lin atteint une hauteur de 5 et 10 cm. Quelques feuilles peuvent être brûlées et la croissance peut être ralentie après le traitement. Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable et la récolte.

**Une pulvérisation en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.**

**AVERTISSEMENT :** Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Vu la nature peu compétitive du lin, traiter les mauvaises herbes en début de croissance, jusqu'à ce qu'elles atteignent le stade recommandé.

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

##### **Du stade de plantules**

##### **jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

##### **Du stade de plantules**

##### **jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

##### **Vivaces: Répression des**

##### **parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + SELECT\* HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE DE POSTLEVÉE OU CENTURION\* SUR LE LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)**

\*SELECT, CENTURION et AMIGO sont des marques déposées de Arysta LifeScience Corporation.

Suivre toutes les recommandations pour la période d'application, les précautions et les restrictions indiquées sur l'étiquette du SELECT ou CENTURION.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le lin peut être traité à partir d'une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade bouton. Pour de meilleurs résultats, appliquer ce mélange lorsque le lin a atteint une hauteur de 5 à 10 cm et que les mauvaises herbes sont au stade de plantules. Des brûlures sur le feuillage et un ralentissement de la croissance de la culture peuvent se produire après la pulvérisation. Lorsque vous utilisez ce mélange, il est important que cette application soit faite au stade de croissance recommandé pour les mauvaises herbes, particulièrement là où il y a des renouées. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées n'atteignent pas le stade recommandé au même moment, on devrait alors séparer les applications.

**AVERTISSEMENT:** Ne pas pulvériser les cultures de lin qui subissent un stress dû à la sécheresse ou à un excès d'humidité du sol. Ne pas pulvériser lors de conditions chaudes et humides. Ce traitement peut occasionner des brûlures sur le feuillage, ralentir la croissance et retarder la maturité de la culture.

**DOSE D'APPLICATION:** BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable à raison de 1 L/ha mélangé avec 0,19 L/ha de SELECT ou CENTURION. L'adjuvant AMIGO doit être ajouté selon les directives inscrites sur l'étiquette de SELECT ou CENTURION. [une boîte (2 cruches) de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable + une cruche de SELECT ou CENTURION peut traiter 16 ha]. Ajouter le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable dans le réservoir du pulvérisateur à moitié rempli d'eau, agiter, ajouter le SELECT ou CENTURION, continuer l'agitation, ajouter le AMIGO et ajouter le reste de la quantité d'eau, continuer l'agitation. Un maximum de 1 application par année.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable appliqué seul sur le lin ainsi que les mauvaises herbes suivantes:

Folle avoine	Sétaire glauque et verte
Échinochloa pied-de-coq	Blé spontané
Orge spontané	Maïs spontané
Avoine spontané	

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + POAST\* ULTRA DANS LE LIN  
(incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)**

\*POAST ULTRA est une marque déposée de BASF AG. Usager autorisé BASF Canada Inc. \*\*MERGE est une marque déposée de BASF Canada Inc.

Respecter toutes les précautions, restrictions et recommandations concernant la période d'application de l'étiquette POAST ULTRA.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 50 - 100 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le lin peut être traité quand il atteint 5 - 10 cm de haut. Quelques feuilles peuvent être brûlées et la croissance peut être ralentie après le traitement. Pour utiliser ce mélange en réservoir, il est important que cette application soit faite au stade de croissance recommandé des mauvaises herbes, particulièrement s'il y a présence de renouée scabre et de persicaire pâle. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade de croissance recommandé pour le traitement, faire alors faire des applications séparées. Ne pas appliquer pendant la floraison.

**AVERTISSEMENT:** Ne pas appliquer sur les cultures de lin qui poussent mal ou sont en état de stress à cause de sécheresse ou d'excès d'humidité dans le sol. Ne pas appliquer par temps chaud et humide. Cette application peut causer une brûlure des feuilles, une croissance retardée et une maturité plus tardive de la culture.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable mélangé en réservoir avec 0,32 – 0,7 L/ha de POAST ULTRA. Le surfactant MERGE\*\* doit être ajouté tel qu'indiqué sur l'étiquette de POAST ULTRA. Pour une sécurité maximum de la culture, on recommande d'utiliser la dose homologuée la plus basse du surfactant MERGE pour ce mélange en réservoir. Ajouter BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable au réservoir à moitié rempli d'eau, agiter, ajouter POAST ULTRA, agiter, ajouter le surfactant MERGE, agiter. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Celles de la liste de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable seul, plus les suivantes:

Folle avoine	Panic millet
Échinochloa pied-de-coq	Sétaire glauque et verte
Orge spontanée	Blé spontané
Panic d'automne	Maïs spontané
Digitaire sanguine Ivraie de Perse	Panic capillaire

#### **GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES**

##### **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** La graine de l'alpiste des Canaries peut être traitée au stade de 3 - 5 feuilles.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha. Un maximum de 1 application par année.

#### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

##### **Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

##### **Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

PMRA Approved v2  
2019-5657  
2019-12-11  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE + ACCORD**

**VOLUME DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Appliquer au stade 3 à 5 feuilles de la graine de l'alpiste des Canaries. Appliquer en postlevée avec de l'équipement terrestre. Éviter toute application excessive. Faire une seule application par année. Respecter un délai d'attente de 77 jours avant la récolte.

**DOSE D'APPLICATION:** Buctril M à raison de 1 L/ha et ACCORD à raison de 133 g/ha.

### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'indiqué sur les étiquettes de BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable et de ACCORD lorsque ces produits sont utilisés seuls dans la graine de l'alpiste des Canaries.

### **SEMIS DE GRAMINÉES**

**(sans contre-ensemencement de légumineuses)**

**NOTE:** Graminées cultivées pour la production de semence dans l'année de l'établissement seulement.

### **CULTURES:**

Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, vulpin des prés, semis de fétuque élevée, semis de brome des prés, semis d'agropyre des rives, alpiste roseau des Canaries.

**ATTENTION:** Ne pas faire paître les animaux et ne pas récolter comme fourrage vert dans un délai de 56 jours après le traitement.

**NOTE:** Le vulpin des prés cultivé pour la production fourragère. Ne pas affourrager ou faire paître les animaux dans l'année d'établissement.

## **BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Les semis de graminées peuvent être traités au stade de 2 - 4 feuilles. Faire une seule pulvérisation par saison.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha.

### **MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre  
Persicaire pâle  
Renouée persicaire  
Saponaire des vaches\*  
Amarante à racine rouge  
Sagesse-des-chirurgiens  
Bardanette épineuse  
Bourse-à-pasteur  
Kochia à balais\*\*  
Soude roulante\*\*  
Matricaire inodore\*\*\*  
Tournesol spontané  
Colza spontané (y compris canola)  
Silène noctiflore  
Lampourde glouteron  
Abutilon\*\*\*\*  
Neslie paniculée  
Morelle d'Amérique  
Stramoine

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron  
Sarrasin de Tartarie  
Sarrasin commun  
Tabouret des champs  
Moutarde sauvage  
Vélar fausse-giroflée  
Chénopode blanc  
Petite herbe à poux  
Séneçon vulgaire

**Vivaces: Répression des parties aériennes**

Chardon des champs  
Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIES**

**(non contre-ensemencées de légumineuses)**

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**CULTURE:** Fléole des prés établie produite **pour la semence.**

**VOLUME DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Appliquer avant la montaison lors de l'année de production de semence. Faire seulement un traitement par saison de croissance.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul dans les semis de graminées.

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**GRAMINÉES DÉJÀ ÉTABLIES**

**(non contre-ensemencées de légumineuses)**

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**CULTURE:** Fléole des prés établie produite **pour le foin.**

**VOLUME DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans 150 litres d'eau à l'hectare. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Appliquer au stade 3 à 6 feuilles de la fléole des prés. Appliquer en postlevée par voie terrestre. Effectuer un seul traitement par année. Respecter un intervalle avant récolte de 30 jours.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

Tel qu'énuméré pour le BUCTRIL M Herbicide Sélectif Émulsifiable utilisé seul dans les semis de graminées.

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

**SEIGLE CÉRÉALIER VIVACE**

**(non contre-ensemencé de légumineuses)**

**BUCTRIL M HERBICIDE SÉLECTIF ÉMULSIFIABLE UTILISÉ SEUL**

**AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ CI-DESSOUS:** Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer Cropscience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer Cropscience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**CULTURE:** Seigle céréalien vivace (non contre-ensemencé de légumineuses):

**PÉRIODE D'APPLICATION:**

Seigle céréalien vivace établi: Le seigle céréalien vivace peut être traité entre le stade de 2 feuilles et le début du stade de la feuille étendard.

L'année de l'établissement: Le seigle céréalien vivace peut être traité entre le stade de 2 - 4 feuilles à l'automne ou au début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps. Effectuer un seul traitement par année. Respecter un intervalle avant récolte de 30 jours.

**VOLUME ET PRESSION DE PULVÉRISATION:** Pour les traitements au sol, appliquer dans AU MOINS 50 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:**

**Du stade de plantules  
jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre

Persicaire pâle

Renouée persicaire

Saponaire des vaches\*

Amarante à racine rouge

**Du stade de plantules**

**jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules**

**jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron

Sagesse-des-chirurgiens  
 Bardanette épineuse  
 Bourse-à-pasteur  
 Kochia à balais\*\*  
 Soude roulante\*\*  
 Matricaire inodore\*\*\*  
 Tournesol spontané  
 Colza spontané (y compris Seneçon vulgaire canola)  
 Silène noctiflore  
 Lampourde glouteron  
 Abutilon\*\*\*\*  
 Neslie paniculée  
 Morelle d'Amérique  
 Stramoine

Sarrasin de Tartarie  
 Sarrasin commun  
 Tabouret des champs  
 Moutarde sauvage  
 Vélar fausse-giroflée  
 Chénopode blanc  
 Petite herbe à poux

**Vivaces: Répression  
 des parties aériennes**  
 Chardon des champs  
 Laiteron des champs

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de hauteur.*

*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*

*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de hauteur.*

**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

## PANIC RAIDE DÉJÀ ÉTABLIES

(non contre-ensemencé de légumineuses):

**AVIS À L'UTILISATEUR:** LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ CI-DESSOUS: Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer Cropscience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer Cropscience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**CULTURE:** panic raide déjà établies (non contre-ensemencé de légumineuses)

**PÉRIODE D'APPLICATION:** Le panic raide déjà établies peut être traité entre le stade de 2-4 feuilles. Ne peut pas appliquer pendant année d'ensemencement / de semis. Éviter les chevauchements de pulvérisation. Faire une seule application par année. Respecter un DAAR de 30 jours.

**Volume et pression de pulvérisation:** Appliquer dans au moins de 50 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

**DOSE D'APPLICATION:** 1 L/ha

**Du stade de plantules  
 jusqu'au stade de 4 feuilles**

Renouée scabre

Persicaire pâle

Renouée persicaire

Saponaire des vaches\*

Amarante à racine rouge

**Du stade de plantules**

**jusqu'au stade de 6 feuilles**

Morelle à trois fleurs

**Du stade de plantules**

**jusqu'au stade de 8 feuilles**

Renouée liseron

Sagesse-des-chirurgiens	Sarrasin de Tartarie
Bardanette épineuse	Sarrasin commun
Bourse-à-pasteur	Tabouret des champs
Kochia à balais**	Moutarde sauvage
Soude roulante**	Vélar fausse-girolée
Matricaire inodore***	Chénopode blanc
Tournesol spontané	Petite herbe à poux
Colza spontané (y compris canola)	Séneçon vulgaire
Silène noctiflore	<b>Vivaces: Répression des parties aériennes</b>
Lampourde glouteron	Chardon des champs
Abutilon****	Laiteron des champs
Neslie paniculée	
Morelle d'Amérique	

*\*Dans des conditions normales, la saponaire des vaches est supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle le soit après ce stade.*  
*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de hauteur.*  
*\*\*\*Annuelles printanières seulement.*  
*\*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de hauteur.*  
**Note:** Lorsqu'une pluie tombe dans l'heure qui suit la pulvérisation, l'efficacité peut être réduite.

140122